

preuve, cette généralisation sera *hypothétique*. — Enfin, le psychologue ne s'étudie qu'à un *âge relativement avancé*, où les facultés sont *pleinement développées*. Comment saisirait-il leurs *origines*, suivrait-il leur évolution ? Il n'observe donc que l'*homme adulte*, et encore d'une catégorie particulière, l'*homme civilisé*, l'*homme philosophique*. De toute façon, sa psychologie sera *artificielle*.

Réponse : cette dernière série d'objections prouve seulement l'*insuffisance* d'une méthode *purement subjective*, car ses résultats peuvent être *incertains* ou *incomplets* ; il faut donc la *contrôler* ou la *compléter* par l'*observation des autres*, par la *méthode objective*.

B. — OBSERVATION OBJECTIVE OU EXTERNE

Fondement de cette méthode : il nous est impossible de pénétrer dans la conscience des autres. Ne percevant que leurs *mouvements extérieurs*, nous ne pouvons connaître leurs *états de conscience* que par un raisonnement fondé sur l'*analogie*. Ainsi, voyant un homme ou un animal exécuter une série de mouvements, dont les analogues correspondent, en nous, à une certaine série d'états de conscience, nous en concluons que cet homme ou cet animal ont des états d'âme semblables. — Ce raisonnement analogique a lui-même pour base l'observation intérieure, car, si nous n'avions pas saisi *en nous* le rapport qui lie tel état interne à tel phénomène extérieur, ce dernier resterait un phénomène dénué de toute signification. — C'est ainsi qu'on peut instituer une *Psychologie comparée* qui, embrassant toutes les formes de la vie psychologique, soit chez l'*homme*, soit chez l'*animal*, rendra à la science de l'âme les mêmes services que l'anatomie et la physiologie comparées rendent aux sciences de la vie. Quelles sont donc les *sources d'information complémentaire* que peut offrir la Psychologie comparée ?

§ I. — Le psychologue étudiera les autres hommes :

A) **Les hommes de son temps :** a) en observant leur physiologie.

b) Surtout en les *interrogeant*, car la *parole* est l'instrument par excellence de la communication des consciences. Cette mé-

thode sera d'autant plus fructueuse qu'on interrogera des hommes dont le genre de vie s'écarte davantage du nôtre : vg. paysan, artiste, étranger, sauvage.

B) **Les hommes de tous les temps**, au moyen des :

1° **Langues :** le langage, étant la forme sensible que prend la pensée pour se manifester, obéit aux mêmes lois que la pensée elle-même. Etudier le langage, c'est donc étudier l'esprit humain qui s'y reflète comme dans un *miroir*. En effet :

a) Il est impossible d'observer les opérations *spontanées* de l'intelligence, car elles sont tellement rapides qu'elles sont insaisissables ; l'observation d'ailleurs les interromprait. Mais ces opérations revêtent, par le langage, une *forme* qui permet de les analyser : vg. association des idées et des mots ; correspondance du jugement et de la proposition, du raisonnement et du syllogisme ; le résultat de l'abstraction et de la généralisation qui subsiste dans les termes abstraits et généraux.

b) L'*analyse comparative des différentes langues* sert à dégager les *lois générales* de l'esprit humain. (*Grammaire générale*).

c) La *langue particulière* d'un peuple fournit des renseignements sur ses divers états psychologiques. La langue d'un peuple est à ce peuple ce que le style est à l'homme : « C'est, dit Villemain, la forme apparente et visible de l'esprit d'un peuple ». Et les progrès de la philologie confirment la vérité de cette parole de M. Ribot : les langues sont « une psychologie pétrifiée ». (Cf. *Langage*, L. IV, chap. 1).

2° **Littératures et arts :** on peut tirer des grandes œuvres littéraires et artistiques une psychologie, soit des *hommes de génie* (1) qui en ont été les auteurs, soit des *siècles* et des *nations* où elles ont paru. Cette comparaison fait ressortir, à côté des parties mobiles de la nature humaine à travers les milieux et les âges, ses éléments essentiels, ce que l'on a appelé « l'homme universel, l'homme éternel ».

3° **Histoire :** elle est un vaste champ d'observations ouvert

(1) H. JOLY, *La Psychologie des grands hommes*. — *La Psychologie des Saints*. — A. FOUILLÉE, *Psychologie du peuple français*. — *La Race latine*.

au psychologue : a) il y trouve une grande **variété** de faits psychologiques; — b) ces faits se présentent, avec une **intensité** plus grande, chez les hommes supérieurs ou dans un peuple soulevé par une forte émotion à tel moment de son histoire, ce qui permet d'étudier, avec tout le *grossissement nécessaire*, certaines facultés et certaines passions; — c) les **lois générales** de ces faits sont plus faciles à dégager, car les traits de la nature humaine sont en quelque sorte agrandis par l'histoire, qui nous présente de la psychologie en « **gros caractères** ».

C) *L'homme à tout âge, surtout dans l'enfance :*

C'est la **Psychologie infantile**, qui éclaire les origines, l'écllosion et les premiers développements de nos facultés et de nos opérations. Autrement on s'expose à regarder, comme simple et naturel, ce qui est complexe et le fruit d'une longue élaboration.

D) *L'homme dans tous les états, réguliers et anormaux :*

Les cas extraordinaires sont souvent les plus décisifs pour la solution de certains problèmes psychologiques : vg. le cas des *aveugles-nés* opérés de la cataracte pour le problème de la *perception extérieure*, celui des *sourds-muets* pour le problème des *rapports du langage et de la pensée*; les désordres survenus dans la *mémoire* ont permis de préciser le rôle important de l'*organisme cérébral* dans l'apparition des souvenirs, etc. (110, 116). — Le *somnambulisme*, l'*hallucination*, la *folie*, les *maladies* et les *monstruosités mentales* sont à étudier. C'est l'objet de la **Psychologie morbide** ou *tératologie* (science des monstres psychologique).

§ II. — **Le psychologue étudiera l'animal :**

« S'il n'existait pas d'animaux, a dit Buffon, la nature de l'homme serait bien plus incompréhensible ». En effet, quelques-unes de nos facultés existent chez l'animal à l'état imparfait, vg. la *conscience*. D'autres, comme l'*instinct*, sont bien plus développées chez l'animal que chez l'homme. Après avoir vu tout ce qui *manque à l'animal* et tout ce qui *nous appartient*, il est plus facile, *par contraste*, de connaître ce qui constitue la *supériorité de l'homme* (Cf. Livre IV, ch. III).

Conclusion : quelle que soit l'importance de l'observation *extérieure*, elle n'est qu'un *auxiliaire*; elle reste *subordonnée* à

l'observation intérieure, qui est la méthode psychologique par excellence. Par l'observation objective, en effet, nous n'atteignons que les *manifestations* de l'intérieur et non l'intérieur lui-même. Elle ne nous montre en somme que des *phénomènes physiques* qu'il faut traduire en *langue psychologique* : comment le faire si on n'a pas appris cette langue par l'*observation subjective*? — L'observation interne et l'observation externe *inséparablement unies*, tel est donc le double fondement d'une psychologie scientifique.

8. — II : HYPOTHÈSE

Après avoir rassemblé ainsi, par l'observation interne et par l'observation externe, un ensemble de faits, on constate que certains d'entre eux sont invariablement précédés ou invariablement suivis de certains autres. Ceux qui précèdent invariablement sont appelés *antécédents*, et on nomme *conséquents* ceux qui les suivent toujours. On est amené par cette constatation à **supposer** qu'il y a entre ces faits un lien de *dépendance nécessaire*, un rapport de *causalité* : on imagine une **hypothèse**. Le psychologue, vg. après avoir remarqué qu'on ne réalise jamais une action qu'après s'être représenté cette action, et que, plus la représentation est vive, plus l'action s'accomplit avec facilité, énonce cette formule **provisoire** : toute idée est une force, a une énergie motrice. Mais comme on peut prendre pour des relations *essentiels* et *nécessaires*, ce qui n'est qu'une succession *fortuite* et *accidentelle*, il faut **vérifier** l'hypothèse par l'**expérimentation**, qui démontrera si le lien, qui unit l'antécédent et le conséquent en question, est vraiment **causal** ou simplement accidentel.

9. — III : EXPÉRIMENTATION

A. — SA NÉCESSITÉ

Si la psychologie est vraiment une science, *analogue* aux autres *sciences positives* (sauf la différence de nature dans les phénomènes étudiés), elle ne doit pas se contenter de l'observa-

tion. En effet toute science doit s'élever à ce qui est *général*, à la *loi*. La loi est un *rapport de causalité universalisé*. Or l'observation ne peut découvrir un rapport causal, démêler, parmi une multitude de rapports de *simple succession*, même constante, un **rapport de détermination**. Sans doute l'observation peut bien montrer les différents antécédents d'un fait, et même l'*uniformité* des faits, c'est-à-dire des faits se *succédant* d'une manière *invariable*. Mais c'est insuffisant, car, parmi les antécédents d'un phénomène, tous sauf un sont *accidentels* ; un seul est vraiment *cause*, l'antécédent *déterminant* du phénomène, la condition *nécessaire et suffisante* de son existence (Cf. *Logique*). Il faut donc recourir à un autre procédé : l'**expérimentation**. La physique et la chimie doivent à cette méthode leurs progrès ; la physiologie a été transformée depuis que les Bichat, les Claude Bernard, les Pasteur en ont fait une *science expérimentale*. Dans *quelle mesure* l'expérimentation est-elle *applicable* à la psychologie ?

B. — CONDITION DE SA POSSIBILITÉ

Pour que l'expérimentation fût possible en psychologie, comme en physique ou en chimie, il faudrait qu'on pût faire agir à volonté la cause capable de produire le phénomène psychologique qu'on veut étudier, et cela dans des circonstances nettement déterminées.

Or cette condition fondamentale n'est réalisable que pour les *sensations*, parce qu'elles dépendent d'un petit nombre d'antécédents physiques ou physiologiques, sur lesquels nous avons prise. Dans ce cas, il y a possibilité matérielle d'expérimenter, mais parfois une *impossibilité morale* s'y oppose. Il y aurait, par exemple, utilité, pour résoudre certains problèmes psychologiques, à séquestrer un enfant (comme on a fait pour Gaspard Hauser), à le laisser grandir sans éducation, à le rendre momentanément aveugle, sourd, etc. Mais le respect dû à la personne humaine réproouve de telles expériences, car elle a des droits sacrés devant lesquels la science doit s'incliner. C'est pourquoi certaines expériences, vg. les *vissections*, ne sont permises qu'*in anima vili*, sur les animaux. Quand il s'agit de l'*homme*,

il faut se contenter des cas *anormaux* qui se présentent naturellement : vg. aveugles-nés opérés de la cataracte (comme l'aveugle âgé de quatorze ans que Cheselden opéra en 1728) — amputés — aliénés — maladies de la mémoire — tel le cas de Laura Bridgmann à la fois sourde, muette et aveugle de naissance. Ces faits constituent de véritables expérimentations *naturelles*.

Pour les phénomènes psychologiques, autres que les sensations, l'expérimentation ou bien :

I. — *Est impossible*, parce qu'on ignore la cause probable du phénomène ou parce qu'elle échappe à nos prises : vg. quelle cause nous rend capables d'abstraire, de généraliser, de juger, de raisonner ? C'est l'esprit lui-même ; mais on ne peut expérimenter sur l'esprit, réalité intangible, comme on manipule une substance chimique. Donc, ainsi que le reconnaît M. Ribot lui-même, à l'égard de ces phénomènes, « toute recherche expérimentale... est nécessairement éliminée ⁽¹⁾ ».

II. — *Se ramène à l'observation et n'est guère plus instructive* : quand on reproduit volontairement, exprès pour les observer, des actes produits spontanément : vg. recommencer un raisonnement qu'on vient de faire ; — se mettre, par l'imagination, dans une situation donnée, pour voir si tel phénomène de conscience se produira : colère, tristesse, pitié ; — évoquer au hasard toutes sortes d'idées pour saisir le mécanisme de leur association.

III. — *Est indirecte et aboutit à des conclusions vagues et générales* : en agissant sur l'âme de nos semblables pour y susciter des phénomènes : vg. quand on donne des *conseils* à quelqu'un ; — le *politique*, le *législateur*, le *maître* font de l'expérimentation quand ils essaient tel ou tel système de *gouvernement*, de *répression* ou d'*éducation*.

C. — TENTATIVES

On peut classer ainsi les expériences diverses tentées par les psychologues :

I. — **Expériences psycho-physiques** : les psycho-physiciens, comme Weber, Wundt, Fechner, Helmholtz, Ribot, etc., se sont sur-

(1) *La Psychologie allemande contemporaine*, Introduction, p. xx.

tout proposé de **mesurer** les phénomènes psychologiques. Étant donnée une cause *physique* qui produit des *sensations*, quelle loi rattache les variations de cette cause aux variations des effets, des sensations ? C'est l'énoncé général de leurs recherches, qui ont porté surtout sur les points suivants :

A) **Vitesse des sensations** : la sensation ne suit pas immédiatement l'impression sensorielle ; il s'agit de mesurer d'abord le temps nécessaire au mouvement né de l'impression organique pour se propager à travers les nerfs jusqu'au cerveau ; puis le temps que dure la sensation elle-même. Le résultat des expériences est que la durée de la sensation *varie* avec les individus et les circonstances ; — la durée *moyenne* est de $1/3$ à $1/8$ de seconde.

B) **Minimum sensible** : les psycho-physiciens ont essayé de déterminer la *quantité d'excitation* qui correspond au premier degré de la sensation. — Il y a de même un *maximum sensible*. — Pour produire une sensation, *l'excitation* doit être *d'intensité moyenne* ; une excitation *trop forte* ou *trop faible* n'arrive pas à la conscience : vg. une corde tendue, qui aurait moins de 32 vibrations par seconde ou plus de 34000, ne produirait aucun son.

C) **Rapport de la sensation à l'excitation qui en est la cause** : on savait que la sensation ne croît pas aussi vite que l'excitation : vg. 10 bougies n'éclairent pas 10 fois autant que 1 bougie. — Mais quel est le rapport des accroissements de sensation aux accroissements d'excitation ?

1° *Weber* a établi cette première loi : *Ce rapport est constant* : vg. le rapport est $1/3$ pour les sensations de chaleur ; ce rapport reste constant. Supposons que l'expérience commence à 9° , nous constaterons de nouvelles sensations de chaleur à 12° , 16° , $21^\circ + 1/3$, $28^\circ + 1/9$, etc ($12 = 9 + 3$, c'est-à-dire $1/3$ de 9 ; $16 = 12 + 4$, c'est-à-dire $1/3$ de 12....).

2° *Fechner* a établi cette deuxième loi : *La sensation croît (en intensité) comme le logarithme de l'excitation qui la fait naître* ; — ou plus simplement : *l'excitation extérieure croissant en progression géométrique* (telle que 1, 2, 4, 8, 16, etc.), *les sensations correspondantes croissent seulement en progression arithmétique* (telle que 1, 2, 3, 4, 5, etc.). Si une première sensation a été pro-

duite par une excitation = 2, pour produire une sensation trois fois plus forte = 6, il faudra une excitation = 32.

1	2	4	8	16	32	64
1	2	3	4	5	6	7

Ainsi tandis que la *température extérieure*, qui cause la sensation, est représentée par :

9 12 16 21 $1/3$ 28 $1/9$,

la sensation de chaleur correspondante l'est par :

1 2 3 4 5

Les logarithmes des nombres qui forment une progression géométrique sont en progression arithmétique : de là la *formule* de la loi *Fechner*.

D) **Cercle des sensations tactiles** : deux points de la peau touchés en même temps donnent lieu à deux sensations distinctes. Mais si ces deux points sont très rapprochés, les deux sensations se fondent en une seule. On recherche à quelle distance doivent être les deux points touchés pour qu'il y ait deux sensations de contact. Cette distance étant prise pour diamètre d'un cercle, tous les points situés dans l'intérieur de ce cercle, s'ils sont touchés simultanément, ne donneront qu'une seule sensation.

Critique : 1° On ne peut expérimenter ainsi que sur des faits psychologiques, *conditionnés par des antécédents physiques*, c'est-à-dire sur les *sensations externes*.

2° On fait, dans ces expériences, plus ou moins abstraction des faits *physiologiques* qui s'interposent entre les causes physiques et les effets psychologiques. Leur action n'est cependant pas négligeable. Aussi la loi de *Fechner* est-elle contestée.

3° L'expérimentation psycho-physique ne détermine que des lois de *mesure* ; or ces lois sont ici *très contestables*, parce que l'un des deux termes, la *sensation*, n'est pas une quantité ; il est impossible de le diviser en parties égales ; par conséquent on ne peut donner une sensation comme étant double, triple d'une autre, etc. (1).

(1) P. DE BONNIOT, *L'âme et la physiologie*, L. I, ch. VII. — A. FARGES, *Le cerveau, l'âme et les facultés*, 1^{re} P, § 9. — RIBOT, *La Psychologie allemande contemporaine*, ch. VI.

II. — **Expériences psycho-physiologiques** : elles cherchent à déterminer les antécédents ou conséquents *physiologiques* des états psychologiques.

Exemples : Flourens a prouvé que si on enlève le cerveau à un animal, en laissant intacte la moelle allongée, la sensibilité persiste, mais les instincts et l'intelligence ne s'exercent plus ; d'où il conclut que l'intelligence est irréductible à la sensation ; — études de Broca sur les localisations cérébrales ; — expériences de Mosso sur les effets produits par la peur dans la circulation, etc.

Critique : ces expériences sont également *limitées aux sensations* et à des *effets physiques* d'états psychologiques très simples. — Elles sont délicates à faire, parce qu'il est difficile d'isoler, chez l'homme ou l'animal vivants, les organes intérieurs de la vie physiologique. — Cuvier condamne les *vivisections*, parce qu'en troublant l'organisme elles vicient l'observation.

III. — **Expériences hypnotiques** : l'*hypnotisme* fait le vide dans l'esprit du sujet ; on introduit alors par suggestion un phénomène psychologique, dont on peut suivre plus facilement le développement, parce qu'il n'est pas contrarié par des causes étrangères.

Critique : au point de vue : 1° *Moral* : cette méthode est attaquable (Cf. *Psychologie appliquée*, ch. II).

2° *Scientifique* : elle ne semble pas décisive : a) elle opère dans des conditions *anormales* ; — b) on n'est jamais sûr que le vide parfait soit réalisé dans l'esprit et qu'il ne subsiste pas quelque *cause inconnue* qui contrarie le développement du phénomène suggéré.

Conclusion : l'expérimentation est donc *très restreinte* en psychologie, si on ne la fait consister qu'à susciter l'apparition d'un phénomène ou à modifier les circonstances dans lesquelles il se produit. Mais si, avec Claude Bernard (1), on la fait consister essentiellement dans la vérification d'une hypothèse, que cette vérification ait lieu à l'aide d'un fait provoqué par le savant ou d'un

(1) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Première partie, ch. I.

fait donné par la nature, n'importe ; l'essence de l'expérimentation est la *vérification de l'hypothèse*. Si l'on accepte cette *conception plus large* de l'expérimentation, il n'est plus juste de dire qu'elle n'a en psychologie qu'un domaine très limité ; le psychologue trouve, dans l'expérience interne, matière à nombreuses hypothèses et peut découvrir, par l'observation de lui-même ou des autres, des faits capables de les vérifier.

10. — IV : INDUCTION : LOIS PSYCHOLOGIQUES

Après que l'expérimentation a dégagé des rapports de causalité, il reste à les transformer en *lois*, en les généralisant par l'*induction proprement dite*. C'est ainsi qu'on a établi les lois, vg. du *plaisir et de la douleur*, — des *inclinations*, — des *passions*, — de la *mémoire*, — de l'*habitude*, etc.

Caractères des lois psychologiques : ces lois n'ont pas la *précision*, la *nécessité*, la *généralité* des lois physiques parce que :

I. — L'analyse psychologique n'est pas *quantitative* comme l'analyse chimique ; — les phénomènes psychologiques ne sont pas *mesurables* comme les faits physiques : vg. quelle quantité de colère, de joie, etc., devrait-on adopter comme *unité* de mesure, comme « mètre psychologique ? ».

II. — Les phénomènes physiques, étant fatals, sont régis par le principe : *Dans les mêmes circonstances, les mêmes causes produisent les mêmes effets*. La nécessité et la généralité des lois physiques ne dépendent que de cette condition : si les circonstances restent les mêmes. En soi, elles comportent donc des exceptions, parce que Dieu peut agir directement et déroger aux lois existantes. Mais cette intervention immédiate de la cause première est, en fait, si exceptionnelle que, *pratiquement*, les lois physiques sont réputées *invariables*, c'est-à-dire nécessaires et générales. — Les phénomènes psychologiques, au contraire, dépendent plus ou moins de la *liberté*. Or une cause libre est essentiellement une cause qui, les circonstances restant les mêmes, peut prendre une détermination différente. C'est pourquoi l'application d'une loi psychologique aux cas *particuliers* est toujours

précaire et hypothétique, parce qu'elle est subordonnée à l'intervention toujours possible de la liberté, qui empêche toute prévision certaine.

Remarques : I. — La méthode de la psychologie est un ensemble de procédés nombreux et divers, dont la plupart se retrouvent dans la méthode d'autres sciences expérimentales : *vg. observation objective, — classification, — hypothèse, — expérimentation, — induction, — déduction.*

II. — La méthode psychologique, c'est un procédé essentiellement propre à la psychologie : *l'observation subjective ou réflexion.*

III. — Les moyens auxiliaires, dont use la psychologie pour confirmer et compléter les résultats de l'observation intérieure, sont : 1. *L'observation objective* sous ses différentes formes. — 2. *La classification.* — 3. *L'hypothèse.* — 4. *L'expérimentation.* — 5. *Le raisonnement inductif et déductif.*

IV. — On entend par sources d'information de la psychologie tous les moyens dont elle dispose pour l'étude de l'âme, à savoir : 1. *L'observation subjective.* — 2. *L'observation objective.* — 3. *Les expériences psycho-physiques et psycho-physiologiques.*

11. — DU RAISONNEMENT EN PSYCHOLOGIE

Bien que la psychologie soit une science d'observation, elle use largement du raisonnement :

A) Inductif : 1° *L'observation objective* repose sur un raisonnement par analogie (7, B).

2° Nous avons vu que le psychologue, après avoir observé les phénomènes, se sert du raisonnement inductif pour :

a) Déterminer, par l'expérimentation, les causes de ces phénomènes (9).

b) Eriger les rapports constatés en lois, en rapports constants et universels. C'est par l'induction que la psychologie établit les lois générales du plaisir et de la douleur, des inclinations, des passions, de la mémoire, de l'association des idées, etc. (10). Autrement, une psychologie, qui s'en tiendrait à l'étude des phéno-

mènes et à leur classification, serait purement descriptive, comme celle de l'école écossaise, et non scientifique.

B) Déductif : il a aussi son rôle en psychologie :

a) Lorsque les lois psychologiques sont établies, on peut, comme dans toute science inductive, en tirer par déduction d'autres lois moins générales ou des faits nouveaux : *vg. les lois de la conservation des idées sont déduites des lois de l'habitude (108) ; — les grandes théories psychologiques sont déduites d'un certain nombre de faits et de lois donnés : vg. théories de la perception extérieure, — de l'imagination, — de la raison, etc.*

b) Certaines sciences pratiques ont pour fondement des déductions psychologiques : *vg. l'éducation est impossible sans psychologie déductive ou appliquée ; de même la politique, l'éloquence, etc.*

Conclusion : l'histoire de la philosophie confirme ces assertions. Les grands psychologues ne se sont pas contentés de l'observation ; ils ont fait appel aussi au raisonnement : *vg. Platon dans ses dialogues. Quelques-uns en ont même abusé : vg. Condillac, qui, la sensation étant posée, construit a priori toutes les facultés d'un homme imaginaire (171) ; — Stuart Mill, qui, avec les simples éléments de la sensation et de l'association des idées, a tenté d'expliquer toutes les opérations de la vie mentale (120).*

12. — LÉGITIMITÉ DE LA PSYCHOLOGIE

Une science est légitime, est vraiment une science particulière, quand elle réunit deux conditions, quand elle a :

I. — Un objet propre : or les faits de conscience, étant irréductibles aux faits physiologiques (4), constituent à la psychologie un domaine spécial. — Les philosophes anciens n'ont pas été sans faire de psychologie, mais pour eux la science de l'âme était généralement mêlée aux différentes parties de la philosophie. Longtemps elle n'a guère été qu'un instrument au service de la métaphysique, de la logique et de la morale. Le περί ψυχῆς

d'Aristote, par exemple, est autant un traité de physiologie qu'un traité de psychologie. — C'est à partir de Locke que la psychologie tendit à constituer une science distincte ; cette tendance n'a commencé à se réaliser que dans les écrits des philosophes écossais, qui furent suivis par les psychologues français de la première moitié du XIX^e siècle, notamment par Jouffroy et Garnier (1).

II. — **Une méthode**, par laquelle on peut acquérir sur son objet propre des connaissances **certaines** et **générales**. Or la psychologie, grâce à la méthode d'**observation subjective** ou **réflexion**, complétée par l'observation *objective* et l'*expérimentation*, peut connaître les faits de conscience avec **certitude** (7, 8, 9). — De plus, on peut dégager, par *induction*, de la complexité des phénomènes, les **lois** auxquelles ils sont soumis (10), et par là la psychologie s'élève à des connaissances **générales**.

Nous pouvons donc conclure, contre les matérialistes, que la psychologie est une science aussi légitime que la physiologie et que ces deux sciences doivent rester distinctes sans cesser d'être unies (4).

13. — CLASSIFICATION DES FAITS PSYCHOLOGIQUES

« Certes c'est un subject merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme (2) ». Aussi les phénomènes psychologiques sont-ils nombreux et variés ; il est donc nécessaire d'y introduire de l'ordre en les classant. Deux écueils sont à éviter dans cette classification. Le *premier* serait de confondre dans une même catégorie des faits essentiellement différents, à cause de ressemblances secondaires : vg. le désir et la volonté. Le *second* serait de mettre dans des catégories différentes des faits essentiellement semblables, à cause de différences accidentelles : vg. le plaisir et la douleur. Une bonne classification doit donc séparer ou rapprocher les faits suivant leurs différences ou ressemblances *essen-*

(1) JOUFFROY, *Mélanges philosophiques*. — GARNIER, *Traité des facultés de l'âme*.

(2) MONTAIGNE, *Essais*, L. 1, Ch. 1.

tielles. De la sorte, elle ne péchera ni par *excès*, ni par *défaut* ; elle sera *nécessaire* et *suffisante*.

La classification des phénomènes psychologiques a varié avec les temps. Les philosophes modernes s'accordent généralement à diviser les faits de conscience en trois groupes : faits *sensibles*, faits *intellectuels*, faits *volitifs*. On constate, en analysant certains faits psychologiques complexes, comme une *délibération*, une *lecture*, que tous ces phénomènes peuvent en effet se rapporter à l'un des trois groupes indiqués.

I. — ANALYSE ET CLASSIFICATION

Je lis l'œuvre d'un poète. Je viens de l'ouvrir, des caractères frappent mes yeux ; je les interprète, je les comprends. Le papier me paraît rugueux à la main et l'impression est dure à la vue. Les sentiments de l'auteur deviennent les miens ; tour à tour mon âme est triste ou joyeuse ; l'enthousiasme m'entraîne, l'indignation me soulève ; j'aime ou je hais ; je désire ou je réproûve. Puis il me vient à l'esprit d'analyser cette œuvre, je m'y décide ; je la résous en ses éléments, je la dépouille par abstraction de ses formes brillantes, pour mieux apprécier la valeur des thèses qu'elle contient. A son occasion je me souviens d'une autre œuvre que je lui compare et que je lui préfère. Enfin, fatigué, je laisse librement ce travail intellectuel, quitte à le reprendre plus tard s'il me plaît. — Voilà bien des actes divers ; tâchons de les démêler :

I. — **Faits sensibles** : en prenant ce livre j'en ai trouvé le papier *rugueux*, l'impression *fatigante* ; — en le lisant j'ai été tour à tour *triste* ou *joyeux*, *enthousiaste* ou *colère* ; j'ai *aimé* ou *haï* ; j'ai éprouvé *désir* ou *aversion* ; j'ai *ressenti fatigue* et *satiété* dans l'esprit. Or tous ces faits, malgré leurs traits différents, ont tous ce caractère *commun* : ils sont **affectifs** ou **subjectifs**, ils **affectent** le **sujet** d'une manière agréable ou pénible : ce sont des modifications subies par le sujet. Conséquemment les faits **sensibles** sont **individuels**, **variables**.

II. — **Faits intellectuels** : j'ai *vu* le livre, je l'ai *compris* ; j'ai *analysé* l'œuvre de l'auteur ; j'ai fait *abstraction* de la forme pour *juger* le fond ; je me suis *rappelé* une autre œuvre que je lui ai